

Bulletin d'inscription (À COMPLÉTER EN IMPRIMÉ SVP)

L'inscription est valable 2 ans

Axe 1 • Participation à la mise en place et au fonctionnement d'un Comité de Coordination Communal

Formation gratuite

Données concernant l'administration communale demanderesse

Commune :

Adresse, n° :

CP : Localité :

Tél :

Personne de contact (*) :

Fonction (*) :

Courriel professionnel :

Assujetti à la TVA: Oui Non

Numéro de TVA/Entreprise :

Date et cachet de l'administration communale

L'administration communale s'engage à inscrire (fournir les prénom(s), nom, gsm professionnel) à la session de formation, les participants suivants, à savoir :

- L'autorité administrative (Bourgmestre)
- Le coordinateur planification d'urgence (+ Secrétaire)
- Le représentant de la Discipline 1 (Officier du service d'incendie concerné)
- Le représentant de la Discipline 2 (Coordinateur psychosocial local)
- Le représentant de la Discipline 3 (Officier de la zone de police compétente et/ou officier de la police fédérale)
- Le représentant de la Discipline 4 (Représentant logistique)
- Le représentant de la Discipline 5 (Responsable de communication du Bourgmestre)

Dans le but d'assurer la **qualité du fruit de cette formation**, il est demandé que **seules les personnes susmentionnées, en leurs titre et fonction**, y participent.



Bulletin d'inscription à renvoyer par mail

Gestionnaire de formation : fabienne.dubois@hainaut.be



Contact

Institut Provincial de Formation du Hainaut
Centre Interdisciplinaire en Gestion de Crise
Route d'Ath, 25-35 - 7050 Jurbise - <http://ipfh.hainaut.be/cpigech>
Courriel: formation.gestiondecrise@hainaut.be
Tél: 0032 (0)65 325 743 (745, 793 ou 763)

RGPD

UTILISATION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

PH/CPIGECH/BIformations/version2/2022

Le **Centre Interdisciplinaire en Gestion de Crise (CPIGECH)** de l'**Institut Provincial de Formation du Hainaut** utilisera les informations fournies avec votre consentement, uniquement pour assurer le bon déroulement des formations qu'il organise et l'indispensable suivi administratif et statutaire de ces apprentissages en respectant les obligations légales et réglementaires dans le cadre de ses missions d'intérêt public et dans le cadre de l'exécution de contrat.

- Pour votre bonne information, la date de naissance reste un champ obligatoire qui est encodé pour éviter les homonymes et sert également à gérer l'historique des formations suivies en cas de changement de service ou d'employeur.
- L'adresse mail privée est utilisée pour des propositions ou des modifications de dates aux formations auxquelles vous êtes inscrit(e).
- Le numéro de GSM est utilisé pour communiquer l'annulation de dernière minute d'une formation ou pour proposer le remplacement d'un participant qui se serait désisté.
- Le numéro de matricule (Policier) est demandé par la Police Fédérale et permet de vous identifier en tant qu'unique détenteur de l'attestation délivrée en fin de formation.
- L'adresse personnelle est nécessaire pour l'envoi de la facture.
- Le numéro de registre national est demandé par le Service Financier – Département des recettes de la Province de Hainaut pour le suivi des factures.
- Toutes ces données personnelles sont encodées dans le Programme d'encodage des formations de l'institution qui est protégé, sécurisé et utilisé uniquement par les gestionnaires de formations et le personnel administratif habilité.
- **Le CPIGECH** prend toutes les mesures techniques et organisationnelles pour assurer la protection de vos données à caractère personnel.
- Le respect de votre vie privée est une priorité pour nous.

La personne concernée dont les données à caractère personnel sont traitées par la Province de Hainaut bénéficie d'une série de droits qui lui permettent de ne pas rester totalement passive par rapport à l'utilisation qui est faite de ses données. L'ensemble de ces droits, leurs modalités d'exercice, et les éventuelles restrictions qui peuvent y être apportées sont consacrés par les articles 12 et suivants du R.G.P.D.

Ceux-ci sont :

- accéder aux données à caractère personnel traitées par la Province de Hainaut ;
- obtenir une réponse à plusieurs questions concernant le traitement des données ;
- recevoir une copie des données à caractère personnel qui sont traitées. La première copie est gratuite. Par la suite, le responsable se réserve le droit de réclamer le paiement de frais raisonnables basés sur les coûts administratifs pour toute copie supplémentaire demandée ;
- demander de corriger des données incomplètes ou incorrectes ;
- demander de faire effacer des données personnelles la concernant ;
- obtenir une limitation du traitement ;
- ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé ;
- retirer son consentement à traiter ses données à tout moment, sans porter atteinte à la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant le retrait de celui-ci ;
- s'opposer au traitement de ses données à caractère personnel dans les cas prévus par la loi ou une autre réglementation.

La personne concernée peut exercer ces droits en la matière, conformément aux articles 15 à 22 du Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel, par courrier postal signé à l'attention de la Province de Hainaut, service de protection des données, avenue Général de Gaulle, 102 à 7000 Mons ou par mail à l'adresse suivante : info.dpo@hainaut.be.

Cette demande d'exercice des droits doit être accompagnée de toute pièce justifiant de l'identité de la personne (copie recto de la carte d'identité,...).

En cas d'éventuel transfert des données à caractère personnel hors EU, la Province de Hainaut s'assure de l'adéquation du pays tiers et prend toutes les mesures y afférant. Toutefois, les outils Microsoft Google sont utilisés par nos services.

Nous vous invitons, préalablement à toute inscription à une formation organisée par l'IPFH, à prendre connaissance de la politique de confidentialité figurant sur notre site internet : <https://ipfh.hainaut.be>.

Veillez confirmer votre accord

Oui, je marque mon accord sur l'utilisation des données personnelles dans le cadre d'une inscription aux formations organisées par le **CPIGECH**.

Date :

Nom, prénom et signature :

Document dûment complété et signé à joindre obligatoirement au bulletin d'inscription